

Réunion du 13 mars 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Nathalie ERNST

**N° CP/2017/075 - 70520 - Entretien programmé du réseau routier
Proposition d'avenant à la convention de désignation de
maîtrise d'ouvrage pour prendre en compte le dépassement
du coût des travaux de désamiantage de la couche de
roulement du carrefour giratoire RD422/RD426 réalisés par la
Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'augmenter de 14 353,51 € TTC la part départementale des travaux de voirie initialement prévue à 76 405,14 € TTC dans la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage n°2015/139 conclue le 18 août 2015 entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile et le Département ;

- approuve l'avenant N°1 à la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage n°2015/139 conclue le 18 août 2015 entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile et le Département.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le moment venu cet avenant.

Non participation au vote : Monsieur Bernard FISCHER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170313-lmc1107193-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/03/17